



Fin de la session parlementaire

Le 12 novembre, la Gouverneure générale Adrienne Clarkson a informé le président du Sénat Daniel Hays et le président de la Chambre des communes Peter Milliken que la 2^e session de la 37^e législature était prorogée.

La prorogation met fin à une session parlementaire. Toutes les affaires dont sont saisies les deux chambres sont abolies et tous les travaux des comités sont suspendus entre l'annonce de la prorogation et le début de la nouvelle session. Un discours du Trône inaugurerait la 3^e session de la 37^e législature.

La session en un clin d'oeil

Faits et chiffres de la 2^e session (30 septembre 2002 au 12 novembre 2003)

Projets de loi étudiés par le Sénat (voir Activité législative, p. 3) :	74
Projets de loi ayant reçu la sanction royale :	35
Heures de séance des comités :	1 091
Témoins ayant comparu devant les comités :	1 656
Rapports de comité publiés :	160
Le plus grand nombre de mots rapportés dans le compte rendu textuel des débats (le hansard), en une seule séance du Sénat :	51 033
Sénateurs nouvellement nommés (voir Nominations) :	9
Sièges vacants lors de la prorogation (voir Composition) :	3
Élèves d'école secondaire ayant visité le Sénat dans le cadre de Rencontres du Canada, un programme national d'études canadiennes à Ottawa :	3 601
Étudiants d'université qui ont été pages au Sénat :	30

Dans ce numéro



9

Au cours de la 2^e session de la 37^e législature, 35 projets de loi ont reçu la sanction royale.

18

Une cérémonie du Souvenir s'est déroulée le 4 novembre dans la chambre du Sénat pour marquer le lancement de la Semaine des anciens combattants au Canada.

- 3 Activités législatives**
- 9 Progrès de la législation**
- 11 Activités des comités**
- 14 Activités interparlementaires**
- 17 Événements spéciaux**
- 18 Prix et honneurs**
- 20 Nominations**
- 20 Composition du Sénat**



Le *Rapport du Sénat* est publié par le Sénat du Canada.

Comité éditorial

Le comité directeur du Comité sénatorial de la régie interne, des budgets et de l'administration — les sénateurs Lise Bacon (présidente), Brenda Robertson (vice-présidente) et Aurélien Gill

Rédactrice en chef

Diane Boucher

Collaborateurs

Les greffiers des comités du Sénat
Les greffiers des associations interparlementaires
Leon Mar

Correctrices d'épreuves

Lesley Dauncey
Gaëtane Lemay

Mise en page et design

Michael Rhodes, Paladin Design

Photos

Olivier Carré-Delisle
Jin Chen
Colette O'Brien

Commentaires?

sencom@sen.parl.gc.ca

Sur le Web

www.senate-senat.ca/
rapportdusenate.asp

Adresse postale

Rapport du Sénat
Édifice Chambers
1300-40, rue Elgin
Ottawa ON K1A 0A4

ACTIVITÉS LÉGISLATIVES

Les propositions législatives, ou projets de loi, que le Parlement canadien examine sont de natures diverses et peuvent émaner du Sénat (ils sont alors précédés de la lettre S) ou de la Chambre des communes (auquel cas ils sont précédés de la lettre C). Ils peuvent être présentés par le gouvernement (c'est-à-dire par un ministre du cabinet) ou encore par un parlementaire, sénateur ou simple député. Il y a deux types de projets de loi :

1. **les projets de loi d'intérêt public**, qui se rapportent aux questions de politique publique;
2. **les projets de loi d'intérêt privé**, qui confèrent des droits ou des pouvoirs spéciaux à une personne ou à un groupe de personnes.

Voici la liste des projets de loi que le Sénat a examinés durant la 2^e session de la 37^e législature (du 30 septembre 2002 au 12 novembre 2003). Pour savoir **à quelle étape** est rendu un projet de loi, veuillez consulter le tableau Progrès de la législation à la page 9.

Projets de loi d'intérêt public présentés par le gouvernement au Sénat

S-2

Loi de 2002 sur l'accord fiscal Canada-Koweït

Cette loi a pour objet principal de mettre en oeuvre des traités fiscaux – conventions ou accords et protocoles y afférents – conclus avec le Koweït, la Mongolie, les Émirats arabes unis, la Moldova, la Norvège, la Belgique et l'Italie. Elle modifie aussi le texte édicté de trois traités fiscaux avec le Vietnam, le Portugal et le Sénégal.

S-13

Loi modifiant la Loi sur la statistique

Cette loi permet aux généalogistes et aux spécialistes de la recherche historique de consulter les relevés des recensements des années 1910 à 2003, sous certaines conditions, pour une période de 20 ans débutant 92 ans après le recensement.

Projets de loi d'intérêt public présentés par le gouvernement à la Chambre des communes

C-2

Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon

Cette loi établit l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon dont le personnel est réparti dans au moins six bureaux désignés situés dans des localités du Yukon.

C-3

Loi modifiant le Régime de pensions du Canada et la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Cette loi permet le transfert à l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada de toutes les sommes détenues au crédit du compte du régime de pensions du Canada; institue un mécanisme en vertu duquel l'Office peut être tenu de transférer des fonds au gouvernement, lesquels sont ensuite portés au crédit du compte du régime de pensions du Canada; transfère à l'Office le droit, le titre ou l'intérêt dans chaque titre détenu par le ministre des Finances et fixe les conditions selon lesquelles les titres peuvent être rachetés ou remplacés; prévoit d'une part, que la limite visant les biens étrangers prévue par la *Loi de l'impôt sur le revenu* s'applique à l'Office et à ses filiales comme s'ils ne formaient qu'une seule entité et, d'autre part, que l'Office est réputé détenir les biens de ses filiales pour l'application de cette limite, et apporte des modifications d'ordre administratif aux obligations de l'Office en matière de rapports.

C-4

Loi modifiant la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires

Cette loi modifie les catégories de personnes auxquelles la Commission canadienne de sûreté nucléaire peut ordonner de prendre des mesures de décontamination d'un lieu.

C-5

Loi sur les espèces en péril

Cette loi a pour objet d'empêcher la disparition des espèces indigènes, des sous-espèces et des populations géographiquement distinctes d'espèces sauvages du Canada, de prévoir le rétablissement des espèces en voie de disparition ou menacées et de favoriser la gestion des autres espèces pour empêcher qu'elles ne deviennent des espèces en péril.

C-6

Loi sur le règlement des revendications particulières

Cette loi constitue le Centre canadien du règlement indépendant des revendications particulières des Premières nations, composé de deux divisions, la Commission et le Tribunal, chargés respectivement d'aider les Premières nations et Sa Majesté à régler les revendications particulières et de trancher les questions relatives aux revendications particulières qui n'ont pu être résolues autrement.

C-8**Loi sur les produits antiparasitaires**

Cette loi prévoit un régime d'homologation des produits antiparasitaires qui donne au ministre les pouvoirs nécessaires pour veiller à ce que seuls les produits dont il juge la valeur et les risques acceptables soient homologués.

C-9**Loi modifiant la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale**

Cette loi crée le poste de coordonnateur fédéral de l'évaluation environnementale de projets faisant l'objet d'une évaluation au niveau de l'examen préalable ou de l'étude approfondie. Elle modifie le processus d'étude approfondie pour empêcher une deuxième évaluation d'un projet par une commission d'examen, tout en étendant aux études approfondies le programme d'aide financière aux participants. Elle étend le pouvoir de réglementation aux projets situés sur le territoire domaniale, prévoit une nouvelle utilisation des rapports d'examen préalable par catégorie en remplacement des évaluations de chaque projet et rend obligatoires les programmes des projets après une étude approfondie ou un examen par une commission.

Afin d'assurer aux Canadiens l'accès à l'information visant l'évaluation environnementale des projets particuliers, cette loi crée le registre canadien d'évaluation environnementale. Elle prévoit que l'Agence canadienne d'évaluation environnementale doit mettre en place et mener un programme d'assurance de la qualité, favoriser et surveiller la conformité et aider les parties prenantes à réaliser un consensus et à régler leurs différends.

C-10**Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux et armes à feu) et la Loi sur les armes à feu**

Ce projet de loi a été scindé le 28 novembre 2002 en C-10A et C-10B.

C-10A**Loi modifiant le Code criminel (armes à feu) et la Loi sur les armes à feu**

Cette loi modifie le *Code criminel* et la *Loi sur les armes à feu* afin de faciliter l'observation des exigences du programme des armes à feu, de moderniser les procédures administratives et de respecter les nouvelles obligations internationales du Canada.

C-10B**Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux)**

Cette loi modifie le *Code criminel* de façon à regrouper les infractions concernant la cruauté envers les animaux et à augmenter les peines maximales.

C-11**Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur**

Cette loi modifie la définition de « retransmetteur ».

C-12**Loi sur l'activité physique et le sport**

Cette loi prévoit le cadre stratégique des politiques du gouvernement fédéral en matière d'activité physique et de sport et constitue le Centre de règlement des différends sportifs du Canada.

C-13**Loi sur la procréation assistée**

Cette loi interdit les techniques de procréation assistée jugées inacceptables sur le plan éthique, comme le clonage d'êtres humains. Il y est également question de la création et de l'utilisation d'embryons à des fins de recherche. Cette loi constitue l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée, qui s'occupera de la délivrance et de l'examen des autorisations, de la collecte et de l'analyse des renseignements médicaux, ainsi que de l'inspection et du contrôle d'application du texte.

C-14**Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts**

Cette loi prévoit que l'exportation des diamants bruts doit se faire uniquement vers les pays qui participent au Processus de Kimberley, un processus international de certification qui vise à scinder tout lien entre les conflits armés et le commerce des diamants bruts.

C-15**Loi modifiant la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes**

Cette loi modifie la définition du « lobbying ». Elle exige également que tous les lobbyistes déposent une déclaration tous les six mois et impose aux lobbyistes salariés travaillant pour le compte d'une personne morale la plupart des exigences relatives à l'enregistrement qui s'appliquent aux lobbyistes salariés travaillant pour le compte d'une organisation.

C-17**Loi de 2002 sur la sécurité publique**

Cette loi modifie certaines lois fédérales et édicte la *Loi de mise en oeuvre de la convention sur les armes biologiques ou à toxines*, en vue de renforcer la sécurité publique.

C-21**Loi de crédits n° 3 pour 2002-2003****C-23****Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels**

Cette loi propose un outil qui aidera les services de police à enquêter sur les crimes de nature sexuelle en leur permettant d'avoir accès à des renseignements à jour et fiables sur les délinquants sexuels.

C-24**Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu (financement politique)**

Cette loi modifie la *Loi électorale du Canada* afin d'imposer l'obligation de divulgation des contributions aux associations de circonscription, aux candidats à la direction d'un parti politique enregistré et aux candidats à l'investiture par un parti politique enregistré. Elle modifie également la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin d'augmenter de 200 \$ chaque fourchette d'admissibilité des contributions politiques à un crédit d'impôt et de permettre aux associations de circonscription enregistrées de délivrer des reçus d'impôt.

C-25**Loi sur les relations de travail dans la fonction publique**

Cette loi édicte une nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et une nouvelle *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, et modifie la *Loi sur le Centre canadien de gestion* et les dispositions sur la gestion des ressources humaines de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

C-28**Loi d'exécution du budget de 2003**

Cette loi met en œuvre certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 18 février 2003.

C-29**Loi de crédits n° 4 pour 2002-2003****C-30****Loi de crédits n°1 pour 2003-2004**

C-31**Loi modifiant la Loi sur les pensions et la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada**

Cette loi reconnaît, pour l'attribution des prestations prévues par la *Loi sur les pensions*, le service dans le cadre d'une opération de service spécial. En cas d'invalidité ou de décès d'un membre des Forces canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui sert dans le cadre d'une opération de service spécial, la même couverture que celle prévue pour le service dans une zone de service spécial lui est accordée, ainsi qu'à ses survivants.

C-32**Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois**

Cette loi crée des infractions plus graves pour le fait de poser une trappe qui inflige des lésions corporelles à la victime ou cause sa mort, permet l'usage de force raisonnable à bord d'un aéronef pour empêcher la perpétration d'une infraction susceptible de causer des dommages graves à l'aéronef ou des blessures aux personnes à son bord, et crée une exception à l'infraction relative à l'interception de communications privées en vue de la protection des réseaux informatiques.

C-34**Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (conseiller sénatorial en éthique et commissaire à l'éthique) et certaines lois en conséquence**

Cette loi prévoit la nomination d'un conseiller sénatorial en éthique qui exerce les fonctions que le Sénat lui confère en vue de régir la conduite des sénateurs. Elle prévoit également la nomination d'un commissaire à l'éthique qui exerce les fonctions que la Chambre des communes lui confère en vue de régir la conduite des députés et applique les principes, règles et obligations en matière d'éthique que le premier ministre établit pour les titulaires de charge publique.

C-35**Loi modifiant la Loi sur la défense nationale (rémunération des juges militaires)**

Cette loi permet au Conseil du Trésor de donner un effet rétroactif aux règlements fixant les taux et les conditions de versement de la solde des juges militaires.

C-36**Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada**

Cette loi crée Bibliothèque et Archives du Canada, qui succède à la Bibliothèque



nationale et aux Archives nationales du Canada, et prévoit la nomination de son administrateur général, dont le titre est « bibliothécaire et archiviste du Canada ».

C-37**Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes et d'autres lois en conséquence**

Cette loi modifie le régime de prestations de pension de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*.

C-39**Loi modifiant la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires et la Loi sur le Parlement du Canada**

Cette loi établit le coût du service accompagné d'option pour le sénateur ou le député qui, après le 1^{er} janvier 2001, choisit de faire porter à son crédit des périodes de service antérieures. Elle modifie également la *Loi sur le Parlement du Canada* en vue d'établir les traitements des présidents et vice-présidents des comités spéciaux.

C-41**Loi modificative et rectificative (2003)**

Cette loi apporte diverses modifications et rectifications à la législation fédérale.

C-42**Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique**

Cette loi prévoit des interdictions afin de protéger le milieu marin antarctique, les zones spécialement protégées et les sites et monuments historiques en Antarctique, ainsi que les espèces indigènes de cette région.

C-44**Loi d'indemnisation des militaires ayant subi des blessures**

Cette loi a pour objet d'indemniser les

(De gauche à droite) Le sénateur Michael ForreSTALL (PC – Dartmouth/Eastern Shore, N.-É.), Vernon Theriault, mineur de la Westray et récipiendaire de la Médaille de bravoure, le sénateur Wilfred Moore (Lib. – Stanhope St./Bluenose, N.-É.), Peter Boyle, président de la section locale 343 des Métallos unis d'Amérique, et Del Paré, mineur, étaient présents lors de la sanction royale du projet de loi C-45, le 7 novembre. Le projet de loi est un des gestes posés par le gouvernement à la suite de la tragédie minière de la Westray, qui a coûté la vie à 26 mineurs, à Plymouth, dans le comté de Pictou, en Nouvelle-Écosse, le samedi 9 mai 1992.

membres et anciens membres des Forces canadiennes qui ont subi une blessure attribuable au service militaire et entraînant la perte d'un membre, de la vue, de l'ouïe ou de la parole, mais qui n'avaient pas droit pour la blessure à une somme forfaitaire prévue par un régime d'assurances offert par le gouvernement du Canada.

C-45**Loi modifiant le Code criminel (responsabilité pénale des organisations)**

Cette loi formule les règles d'attribution de la responsabilité pénale aux organisations, notamment les personnes morales, en raison des actes de leurs agents. Elle crée également l'obligation, pour les personnes chargées de diriger des travaux, de prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la sécurité de la personne qui les exécute et celle du public, formule les facteurs à prendre en compte par le tribunal lors de la détermination de la peine à infliger à une organisation, et établit des conditions de probation facultatives pour les organisations.

C-46

Loi modifiant le Code criminel (fraude sur les marchés financiers et obtention d'éléments de preuve)

Cette loi crée deux nouvelles infractions : le délit d'initié et les menaces et représailles envers l'employé qui s'apprête à dénoncer la conduite illégale de l'employeur.

C-47

Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004

C-48

Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (ressources naturelles)

Cette loi met en oeuvre le nouveau régime fédéral d'imposition du revenu provenant de ressources annoncé dans le budget de 2003 et dans le document intitulé « Amélioration du régime d'imposition applicable au secteur canadien des ressources naturelles » qui a été rendu public par le ministère des Finances le 3 mars 2003.

C-49

Loi sur la date de prise d'effet du décret de représentation électorale de 2003

Cette loi accélère l'entrée en vigueur des nouvelles limites des circonscriptions électorales résultant des rajustements apportés pour tenir compte du recensement de 2001. Les nouvelles limites des circonscriptions électorales prendront effet à la première dissolution du Parlement survenant le 1^{er} avril 2004 ou après cette date et non le 25 août 2004, comme cela était prévu jusqu'à maintenant.

C-50

Loi modifiant la législation relative aux avantages pour les anciens combattants et les enfants des anciens combattants décédés

Cette loi modifie la *Loi sur l'aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés* pour rétablir le Programme d'aide en matière d'éducation et prévoit l'augmentation des allocations mensuelles versées au titre de ce programme. Elle modifie la *Loi sur les pensions* en vue d'élargir les critères d'admissibilité aux indemnités versées aux prisonniers de guerre, et modifie également la *Loi sur les allocations aux anciens combattants* en apportant des précisions relatives aux anciens combattants canadiens de la Première ou de la Seconde guerre mondiale.

C-53

Loi visant à modifier le nom de certaines circonscriptions électorales

Cette loi vise à modifier le nom de 38 circonscriptions électorales.

C-55

Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2004**Projets de loi d'intérêt public émanant de sénateurs**

S-3

Loi modifiant la Loi sur l'hymne national afin d'englober tous les Canadiens et les Canadiennes

Sénatrice Vivienne Poy
(Lib. – Toronto, Ontario)
Cette loi vise à remplacer les mots « thy sons » par « of us » dans la version anglaise de l'hymne national.

S-4

Loi sur les candidatures de compétence fédérale

Sénateur Terry Stratton
(PC – Red River, Manitoba)
Cette loi institue un comité du Conseil privé de la Reine pour le Canada chargé d'établir des critères et des procédures de nature publique, prévoit un processus de recherche et d'évaluation des candidats et assure un examen parlementaire des nominations.

S-5

Loi instituant la Journée nationale de la fête des Acadiens et des Acadiennes

Sénateur Gerald J. Comeau
(PC – Nouvelle-Écosse)
Cette loi désigne le 15 août comme la « Journée de la fête nationale des Acadiens et des Acadiennes ». Elle reconnaît que les Acadiens ont été la première colonie de France à s'établir de façon permanente sur le territoire de l'actuelle Nouvelle-Écosse, que le peuple acadien contribue depuis près de 400 ans à la vitalité économique, culturelle et sociale au Canada, et que depuis 1881, le peuple acadien célèbre le 15 août comme la Journée de la fête nationale des Acadiens et des Acadiennes.

S-6

Loi sur la dénonciation dans la fonction publique

Sénateur Noël A. Kinsella
(PC – Fredericton-York-Sunbury, Nouveau-Brunswick)
Ce texte prévoit l'établissement d'un régime traitant des conduites répréhensibles dans la fonction publique. Ce régime est mis en oeuvre au sein de la Commission de

la fonction publique, sous la direction d'un commissaire appelé Commissaire à l'intérêt public.

S-7

Loi visant à protéger les phares patrimoniaux

Sénateur J. Michael Forrestall
(PC – Dartmouth/Eastern Shore, Nouvelle-Écosse)
Cette loi assure la protection des phares patrimoniaux relevant de la compétence du Parlement par la création d'un processus de désignation des phares patrimoniaux.

S-8

Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion

Sénateur Noël A. Kinsella
(PC – Fredericton-York-Sunbury, Nouveau-Brunswick)
Cette loi modifie la *Loi sur la radiodiffusion* afin de permettre au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes d'établir par règlement les critères d'attribution des frais relatifs aux instances devant lui et de procéder à un examen des frais en vue de déterminer s'ils sont autorisés et raisonnables.

S-9

Loi sur Louis Riel

Sénatrice Thelma Chalifoux
(Lib. – Alberta)
Cette loi honore Louis Riel à titre de patriote métis et de héros canadien et fait du 12 mai la « Journée Louis Riel ». Elle reconnaît également que Riel (1844-1885) a joué un rôle de premier plan dans le processus politique qui a mené à la formation de la province du Manitoba en 1870.

S-10

Loi sur les motomarines

Sénatrice Mira Spivak (PC – Manitoba)
Cette loi impose au ministre des Pêches et des Océans l'obligation de prendre un règlement interdisant ou restreignant l'utilisation des motomarines.

S-11**Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (promotion du français et de l'anglais)**

Sénateur Jean-Robert Gauthier
(Lib. – Ottawa-Vanier, Ontario)

Cette loi modifie la *Loi sur les langues officielles* afin de veiller à ce que le gouvernement fédéral mette en œuvre ses engagements pour assurer la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

S-12**Loi sur l'abrogation des lois**

Sénateur Tommy Banks
(Lib. – Edmonton, Alberta)

Ce texte abroge les lois qui ne sont pas entrées en vigueur dans les 10 ans suivant la date de la sanction royale.

S-14**Loi modifiant la Loi sur l'hymne national afin de refléter la dualité linguistique du Canada**

Sénateur Noël A. Kinsella
(PC – Fredericton-York-Sunbury, Nouveau-Brunswick)

Cette loi combine des passages des versions française et anglaise de l'hymne national afin d'en créer une version reflétant la dualité linguistique du Canada.

S-15**Loi sur le mariage**

Sénatrice Anne C. Cools
(Lib. – Toronto Centre-York, Ontario)

Cette loi modifie la *Loi sur le mariage (degrés prohibés)* afin d'éliminer tout doute et toute incertitude au sujet du sens du terme « mariage ».

S-16**Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 et la Loi sur le Parlement du Canada (présidence du Sénat)**

Sénateur Donald H. Oliver
(PC – Nouvelle-Écosse)

Cette loi modifie la *Loi constitutionnelle de 1867* afin de prévoir l'élection du président et du vice-président du Sénat. À l'heure actuelle, le président et le vice-président du Sénat sont nommés par le gouverneur général sur la recommandation du premier ministre.

**S-17****Loi sur l'Agence canadienne de développement international**

Sénateur Roch Bolduc
(PC – Golfe, Québec)

Cette loi prévoit la prorogation de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Elle énonce la mission de l'Agence, les modalités de sa gouvernance, son administration, son organisation, ses pouvoirs, ses fonctions, son obligation de rendre compte, les critères régissant l'attribution des ressources et les conditions relatives au versement de contributions pécuniaires aux agences d'aide au développement international ou de secours internationaux d'urgence.

S-18**Loi modifiant le Code criminel (loteries)**

Sénateur Jean Lapointe
(Lib. – Saurel, Québec)

Cette loi limite à certains emplacements, soit les hippodromes et les lieux consacrés aux activités de jeux, l'exception permettant au gouvernement d'une province de mettre sur pied et d'exploiter légalement une loterie au moyen d'appareils de loterie vidéo et d'appareils à sous.

S-20**Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur**

Sénateur Joseph A. Day
(Lib. – Saint John-Kennebecasis, Nouveau-Brunswick)

Cette loi, qui modifie la *Loi sur le droit d'auteur*, abroge une exception à la règle générale concernant la possession du droit d'auteur. D'après cette exception, la personne ayant commandé une photographie, une gravure ou un portrait contre rémunération est le premier titulaire du droit d'auteur sur cette oeuvre.

Cérémonie de la sanction royale, le

vendredi 7 novembre. De gauche à droite : les sénatrices Catherine Callbeck et Lise Bacon; le président Daniel Hays; le porteur de la masse, Richard Logan; l'honorable Don Boudria, alors leader du gouvernement à la Chambre des communes; Clinton Unka, page; le premier page adjoint, Davy Coyle; la Gouverneure générale, Adrienne Clarkson; Lindsay Mossman, page; le capitaine Gagnon, aide de camp de la Gouverneure générale; l'honorable Sharon Carstairs, alors leader du gouvernement au Sénat; et l'huissier du bâton noir, Terrance Christopher. Debout au Bureau et s'adressant à la Gouverneure générale, Charles Robert, greffier principal à la procédure. Le greffier du Sénat, Paul C. Bélisle, est assis en face.

S-22**Loi instituant la Journée de l'Amérique**

Sénateur Jerahmiel S. Grafstein
(Lib. – Metro Toronto, Ontario)

Cette loi, qui rappelle les attentats terroristes survenus aux États-Unis le 11 septembre 2001, commémore le 11 septembre pour que nous nous souvenions de ces événements et réfléchissions à nos valeurs communes et à nos différences.

S-23**Loi anti-pourriel**

Sénateur Donald H. Oliver
(PC – Nouvelle-Écosse)

Cette loi prévoit des mesures de lutte contre la diffusion de pourriels sur l'Internet.

S-24**Loi modifiant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada (modernisation du régime de l'emploi et des relations de travail)**

Sénateur Pierre Claude Nolin
(PC – De Salaberry, Québec)

Cette loi prévoit un processus complet visant à accréditer une association de policiers composée de membres de la Gendarmerie royale du Canada, ainsi que des droits de négociation collective.

Projets de loi d'intérêt public émanant de députés

C-205

Loi modifiant la Loi sur les textes réglementaires (procédure de désaveu des règlements)

Gurmant Grewal, député
(CA – Surrey-Centre)

Cette loi modifie la *Loi sur les textes réglementaires* en vue d'établir une procédure de désaveu qui s'applique à tous les règlements assujettis à l'étude et au contrôle du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation. Ainsi, cette loi accorde aux deux chambres du Parlement la possibilité de désavouer tout règlement pris en vertu d'un pouvoir délégué par le Parlement.

C-212

Loi concernant les frais d'utilisation

Roy Cullen, député (Lib. – Etobicoke-Nord)
Cette loi soumet à l'examen et à l'approbation du Parlement les frais d'utilisation imposés par les organismes de réglementation. Elle assure également une plus grande transparence dans l'exercice de leurs activités de recouvrement des coûts et d'établissement des frais en exigeant des consultations participatives auprès des clients et autres bénéficiaires des services avant l'établissement ou la modification des frais d'utilisation.

C-227

Loi sur le Jour de la bataille de Vimy

Brent St. Denis, député
(Lib. – Algoma-Manitoulin)

Cette loi désigne le 9 avril comme journée nationale de commémoration de la bataille de la crête de Vimy. Durant la Première Guerre mondiale, la crête de Vimy, près d'Arras en France, était l'une des principales positions occupées par les Allemands sur le front ouest. Elle avait résisté à des offensives britanniques et françaises lorsque les troupes canadiennes ont réussi à s'en emparer le 9 avril 1917.

C-249

Loi modifiant la Loi sur la concurrence

Dan McTeague, député
(Lib. – Pickering-Ajax-Uxbridge)

Cette loi précise les pouvoirs du Tribunal de la concurrence de rendre ou non une ordonnance dans le cas d'un fusionnement si des gains en efficacité sont prévus ou si une position dominante dans un marché serait créée ou renforcée.

C-250

Loi modifiant le Code criminel (propagande haineuse)

Svend Robinson, député
(NPD – Burnaby-Douglas)

Cette loi modifie la définition de « groupe identifiable » concernant la question de la propagande haineuse dans le *Code criminel* pour y inclure toute section du public qui se différencie des autres par l'orientation sexuelle.

C-260

Loi modifiant la Loi sur les produits dangereux (cigarettes à inflammabilité réduite)

John McKay, député
(Lib. – Scarborough-Est)

Cette loi ajoute à la liste des produits interdits les cigarettes qui ne satisfont pas aux exigences de la norme d'inflammabilité fixée par règlement.

C-300

Loi visant à modifier le nom de certaines circonscriptions électorales

Marlene Catterall, députée
(Lib. – Ottawa-Ouest-Nepean)

Cette loi modifie le nom de 14 circonscriptions électorales.

C-411

Loi sur la Journée des anciens combattants de la marine marchande

Paul Bonwick, député (Lib. – Simcoe-Grey)

Cette loi désigne le 3 septembre comme « Journée des anciens combattants de la marine marchande ».

C-459

Loi sur le Jour commémoratif de l'Holocauste

Richard Marceau, député
(BQ – Charlesbourg-Jacques-Cartier)

Yom ha-Choah ou le Jour de l'Holocauste, tel qu'il est fixé chaque année selon le calendrier lunaire juif, est désigné par ce texte comme « Jour commémoratif de l'Holocauste — Yom ha-Choah ».

Projets de loi d'intérêt privé émanant de sénateurs

S-19

Loi concernant Scouts Canada

Sénateur Consiglio Di Nino
(PC – Ontario)

Cette loi regroupe et met à jour les diverses lois régissant l'association dénommée Les Boy Scouts du Canada afin de mieux correspondre à sa situation actuelle au Canada. Elle remplace le nom de l'association par « Scouts Canada ».

S-21

Loi sur L'Association des conseillers en finances du Canada

Sénateur Michael Kirby
(Lib. – South Shore, Nouvelle-Écosse)

Cette loi fusionne l'Association canadienne des conseillers en assurance et en finance et L'Association canadienne des planificateurs financiers, qui poursuivent leurs activités comme une seule et même personne morale sous la dénomination « L'Association des conseillers en finances du Canada ».



Progrès de la législation étudiée par le Sénat

2^e session, 37^e législature
(30 septembre 2002 au 12 novembre 2003)

Le tableau ci-dessous montre à quelle étape était rendu chaque projet de loi au moment de la prorogation. Pour lire le résumé d'un projet de loi, voir Activités législatives en page 3.

Les projets de loi qui n'avaient pas alors reçu la sanction royale sont morts au Feuilleton. Ceux du gouvernement peuvent être réinscrits à la session suivante. Ils pourraient être réintégrés à l'étape où ils étaient rendus à la fin de la session précédente.

Projets de loi du gouvernement présentés au Sénat

N°	1 ^{re} lecture (jour/mois/an)	2 ^e lecture (jour/mois/an)	Comité	Rapport (jour/mois/an)	3 ^e lecture (jour/mois/an)	Sanction royale (jour/mois/an)
S-2						12/12/02
S-13					27/05/03	

Projets de loi du gouvernement présentés à la Chambre des communes

N°	1 ^{re} lecture	2 ^e lecture	Comité	Rapport	3 ^e lecture	Sanction royale
C-2						12/12/02
C-3					27/05/03	
C-4						13/02/03
C-5						12/12/02
C-6						07/11/03
C-8						12/12/02
C-9						11/06/03
C-10			Aff. juridiques et constitutionnelles			
C-10A						13/05/03
C-10B					06/11/03	
C-11						12/12/02
C-12						19/03/03
C-13			Aff. sociales, sciences et tech.			
C-14						12/12/02
C-15						11/06/03
C-17	08/10/03					
C-21						12/12/02
C-23	05/11/03					
C-24						19/06/03
C-25						07/11/03
C-28						19/06/03
C-29						27/03/03
C-30						27/03/03
C-31						19/06/03
C-32	30/10/03					
C-34					07/11/03	
C-35			Aff. juridiques et constitutionnelles			
C-36			Aff. sociales, sciences et tech.			
C-37						07/11/03
C-39						19/06/03
C-41			Aff. juridiques et constitutionnelles			
C-42						20/10/03
C-44						19/06/03
C-45						07/11/03
C-46	05/11/03					
C-47						19/06/03
C-48						07/11/03
C-49	23/10/03					
C-50						07/11/03
C-53			Aff. juridiques et constitutionnelles			
C-55						07/11/03

Progrès de la législation étudiée par le Sénat

(suite)

Projets de loi d'intérêt public émanant de sénateurs

N°	1 ^{re} lecture (jour/mois/an)	2 ^e lecture (jour/mois/an)	Comité	Rapport	3 ^e lecture (jour/mois/an)	Sanction royale (jour/mois/an)
S-3				23/10/03		
S-4	02/10/02					
S-5						19/06/03
S-6	03/10/02					
S-7					24/09/03	
S-8					02/04/03	
S-9			Aff. juridiques et constitutionnelles			
S-10					04/11/03	
S-11				04/11/03		
S-12			Aff. juridiques et constitutionnelles			
S-14				05/11/03		
S-15		Rayé du Feuilleton				
S-16	18/03/03					
S-17			Finances nationales			
S-18			Aff. juridiques et constitutionnelles			
S-20			Aff. sociales, sciences et tech.			
S-22	16/09/03					
S-23	17/09/03					
S-24	23/10/03					

Projets de loi d'intérêt public émanant de députés

N°	1 ^{re} lecture	2 ^e lecture	Comité	Rapport	3 ^e lecture	Sanction royale
C-205						19/06/03
C-212			Finances nationales			
C-227						03/04/03
C-249			Banques et commerce			
C-250	18/09/03					
C-260	03/11/03					
C-300			Aff. juridiques et constitutionnelles			
C-411						19/06/03
C-459						07/11/03

Projets de loi d'intérêt privé émanant de sénateurs

N°	1 ^{re} lecture	2 ^e lecture	Comité	Rapport	3 ^e lecture	Sanction royale
S-19			Aff. juridiques et constitutionnelles			
S-21						07/11/03

ACTIVITÉS DES COMITÉS

Les comités ont trois grandes fonctions : (1) examiner à la loupe les projets de loi; (2) faire des études sur des enjeux politiques, et (3) analyser les propositions de dépenses du gouvernement. Les comités sénatoriaux se composent de cinq à quinze sénateurs qui invitent à comparaître devant eux des spécialistes du projet de loi à l'étude et des Canadiens visés par ce projet de loi. Ils terminent leur étude d'un projet de loi par l'analyse article par article de ce projet de loi et présentent ensuite un rapport à l'ensemble du Sénat.

Vous trouverez dans les lignes suivantes les faits saillants des activités des comités du Sénat, notamment les rapports publiés et les projets de loi étudiés entre l'ajournement du Sénat, le 19 juin, et la prorogation du Parlement, le 12 novembre (la prorogation met fin à la session et interrompt tous les travaux des comités).

Pour des renseignements antérieurs à cette période ou pour plus d'information, consultez le site www.parl.gc.ca et cliquez sur « Travaux des comités », ou communiquez avec la Direction des comités du Sénat au 1 800 267-7362.

Affaires étrangères

Le Comité a pour mandat d'examiner les projets de loi et autres questions concernant les relations étrangères et les relations avec le Commonwealth en général, y compris : (1) les traités et accords internationaux; (2) le commerce extérieur; (3) l'aide à l'étranger; (4) la défense et (5) les affaires territoriales et côtières.

Rapports publiés : Le rapport *Le dollar à la hausse : explications et impacts économiques (volume 2)* publié le 6 novembre montre comment les fluctuations du taux de change Canada-États-Unis influent sur le commerce bilatéral et l'économie canadienne.

Affaires juridiques et constitutionnelles

Le Comité a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que toute autre question concernant les affaires juridiques et constitutionnelles en général, y compris : (1) les relations fédérales-provinciales; (2) l'administration de la justice, la réforme des lois et autres questions connexes; et (3) la magistrature.

Activités : Le Comité a examiné des projets de règlements conformément à l'article 118 de la *Loi sur les armes à feu*.

Il a préparé deux recommandations à présenter au Solliciteur général du Canada : (1) il faudrait rendre public un rapport sur les consultations que mène actuellement le Centre canadien des armes à feu auprès de particuliers et de groupes d'un bout à l'autre du pays en vue de connaître leurs vues sur lesdits règlements et sur les modalités d'exécution du programme des armes à feu en général; et (2) il faudrait revoir tous les droits à payer pour s'assurer qu'ils sont à la portée de la bourse des particuliers et des entreprises et que les propriétaires d'armes à feu ne sont pas appelés à assumer une part disproportionnée des coûts du programme des armes à feu.

Projets de loi étudiés : C-45 (*Loi modifiant le Code criminel (responsabilité pénale des organisations)*)

Affaires sociales, sciences et technologie

Le Comité a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que toute autre affaire concernant de près ou de loin les affaires sociales, les sciences et la technologie en général, y compris : (1) les affaires des anciens combattants; (2) les affaires des Indiens et des Inuits; (3) les affaires culturelles et les arts; (4) les affaires ouvrières et sociales; (5) la santé et le bien-être; (6) les pensions; (7) le logement; (8) la condition physique et le sport amateur; (9) l'emploi et l'immigration; (10) les affaires des consommateurs; (11) les affaires de la jeunesse.

Rapports publiés : Le rapport *Réforme de la protection et de la promotion de la santé du Canada : Le temps d'agir* expose le rôle que doit jouer le gouvernement fédéral pour réagir aux urgences sanitaires comme le SRAS, le virus du Nil occidental et l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

Le plan en 12 points prévoit la création d'une nouvelle Agence de protection et de promotion de la santé sans lien de dépendance avec le gouvernement. D'autres recommandations portent sur l'élaboration de lignes directrices à l'intention des professionnels de la santé en prévision de la prochaine saison des virus respiratoires, l'accroissement de la capacité

de surveillance des maladies infectieuses, l'élaboration d'un programme national d'immunisation, et l'amélioration de la gestion des ressources humaines dans le domaine de la protection et de la promotion de la santé.

Projets de loi étudiés : S-3 (*Loi modifiant la Loi sur l'hymne national afin d'englober tous les Canadiens et Canadiennes*), C-37 (*Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes et d'autres lois en conséquence*), et C-50 (*Loi modifiant la législation relative aux avantages pour les anciens combattants et les enfants des anciens combattants décédés*).



Le Comité a reçu le prix du Champion national de la santé mentale le 7 octobre (voir Prix et honneurs, p. 18). Étaient présents pour recevoir le prix (derrière, de gauche à droite) les sénateurs Joan Cook, Yves Morin, Jane Cordy, Catherine Callbeck, Marilyn Trenholme Counsell et Viola Léger; (devant, de gauche à droite) les sénateurs Wilbert Keon, Marjory LeBreton, Michael Kirby et Brenda Robertson. (Photo : Ron deVires)

Agriculture et forêts

Le Comité a pour mandat d'examiner les projets de loi et toute autre affaire concernant l'agriculture et les forêts en général, ainsi que tout ce qui a trait à la Commission canadienne du blé.

Rapports publiés : Le rapport *Le changement climatique : nous sommes menacés*, déposé le 6 novembre, comprend sept recommandations formulées à l'issue de plus de 70 heures d'audiences au cours desquelles 109 témoins ont été entendus dans quatre provinces. Dans ce rapport, il est recommandé que l'on fasse de la recherche sur l'eau une priorité nationale, que les fonds alloués à la recherche sur les impacts du changement climatique et l'adaptation soient sensiblement augmentés, que l'on conçoive un programme de protection à long terme qui intègre les risques liés au changement climatique, et que l'on établisse un mécanisme de révision systématique des politiques et programmes fédéraux actuels et nouveaux.

Activités : Le Comité s'est penché sur la fermeture de la frontière américaine aux bovins canadiens à la suite de la découverte en Alberta d'un seul cas d'encéphalite spongiforme bovine (ESB) en mai 2003. Il a entendu les témoignages de représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Banques et commerce

Le Comité a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que toute autre affaire concernant les banques et le commerce en général, y compris : (1) les banques, les assurances, les sociétés fiduciaires, les compagnies de prêt, les sociétés de crédit et les caisses populaires; (2) les douanes et accises; (3) la législation fiscale; (4) les brevets et droits d'auteur; (5) les affaires des corporations; (6) les faillites.

Rapports publiés : Le rapport *Les débiteurs et les créanciers doivent se partager le fardeau: Examen de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* publié en novembre vise à établir si, sous l'angle de leur incidence sur notre économie, ces deux lois répondent, dans leur libellé actuel, aux besoins de tous les intervenants : débiteurs, créanciers, juges, avocats, syndics et autres spécialistes de l'insolvabilité, Bureau du surintendant des faillites et, surtout, tous les Canadiens.

Ce rapport contient les témoignages présentés au Comité, les 19 recommandations de changements aux lois formulées par le Comité, et les conclusions tirées.

Le Comité a entendu les témoignages de nombreux groupes et particuliers – universitaires, spécialistes, conseillers en crédit, syndicats, gens d'affaires et autres – qui ont tous exprimé leur point de vue sur ce domaine d'une complexité énorme : ce qui fonctionne ou non et comment modifier la LFI et la LACC.

Droits de la personne

Le Comité a pour mandat d'examiner des questions touchant les droits de la personne en général.

Rapports publiés : En novembre, le Comité a publié un rapport intérimaire intitulé *Un toit précaire : Les biens fonciers matrimoniaux situés dans les réserves*.

Le Comité a conclu que « les femmes autochtones vivant dans les réserves n'ont pas les mêmes droits que les autres femmes du Canada, autochtones et non autochtones, vivant hors réserve. Elles sont sujettes à une discrimination injuste et inconstitutionnelle dans l'exercice d'un droit qui a des effets profonds sur leur vie quotidienne : celui d'obtenir une part équitable des biens matrimoniaux advenant la rupture de leur mariage ou de leur union de fait. [...] En conséquence, le Comité recommande que le gouvernement fédéral adopte le plus rapidement possible les mesures adéquates pour mettre fin à la discrimination dont font l'objet les femmes autochtones dans les réserves en ce qui concerne le partage du patrimoine familial afin d'assurer qu'elles bénéficient des mêmes droits que toutes les autres femmes au Canada ».

Le Comité a aussi publié un rapport sur sa mission d'information à Genève (Suisse) et à Strasbourg (France) du 10 au 17 octobre 2003.

Ce rapport rend compte de la visite que le Comité a effectuée au Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Genève pour se renseigner sur le respect du Canada quant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques des Nations Unies et au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et rend compte également de la visite qu'il a effectuée à la Cour des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, pour se renseigner sur l'application de la Charte sociale européenne à titre de modèle pour le Canada.

Énergie, environnement et ressources naturelles

Le Comité a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que toute autre affaire concernant l'énergie, l'environnement et les ressources naturelles en général, y compris : (1) les mines et les ressources naturelles autres que les pêches et les forêts; (2) les oléoducs, les lignes de transmission et le transport de l'énergie; (3) l'environnement; (4) d'autres questions relatives à l'énergie.

Projets de loi étudiés : C-42 (*Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique*) et S-10 (*Loi sur les motomarines*)

Finances nationales

Le Comité a pour mandat d'examiner les dépenses effectuées par le gouvernement et d'examiner le rapport du vérificateur général.

Activités : Le Comité a examiné le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2003-2004* énonçant les principaux changements survenus dans les besoins financiers du gouvernement fédéral pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004.

Projets de loi étudiés : C-25 (*Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*)

Langues officielles

Le Comité a pour mandat d'étudier des questions concernant les langues officielles en général.

Rapports publiés : Le Comité a publié en octobre un rapport intitulé *Étude du plan d'action pour les langues officielles et des rapports annuels du Commissariat aux langues officielles, du Conseil du Trésor et du ministère du Patrimoine canadien*.

Ce rapport se divise en cinq grandes sections. Premièrement, il expose les grands objectifs du plan d'action et traite des principales dépenses consacrées aux langues officielles. Deuxièmement, il montre que le gouvernement doit intensifier sa collaboration avec plusieurs acteurs-clé en vue de favoriser le plein développement des communautés de langue officielle. Troisièmement, il traite des questions d'imputabilité, de surveillance et d'évaluation dans le cadre des programmes destinés à ces communautés. Quatrièmement, il insiste sur la nécessité de consulter les communautés de façon récurrente en vue de mieux définir et de mieux répondre à leurs besoins. Cinquièmement, il incite les institutions responsables des langues officielles à adopter une approche proactive en vue de favoriser l'avancement de la dualité linguistique au pays.

Activités : En novembre, le Comité a reçu une réponse du gouvernement au rapport sur l'*État des lieux sur la situation de l'accès à la justice dans les deux langues officielles* qu'il avait publié le 28 mai 2003. Le gouvernement a examiné les recommandations figurant dans ce rapport et y donne actuellement suite.

Pêches et océans

Le Comité examine les lois et autres questions concernant les pêches en général.

Rapports publiés : En novembre, le Comité a publié son rapport intérimaire *L'habitat du poisson*, qui traite des milieux naturels dont dépend la survie des poissons. Le rapport poursuivait les objectifs suivants : donner un aperçu du contexte constitutionnel de la gestion de l'habitat du poisson au Canada, présenter brièvement les programmes gouvernementaux en cours partout au pays, et évaluer l'efficacité des programmes fédéraux, particulièrement ceux qui supposent des partenariats ou une cogestion avec l'industrie, les ONG, les Autochtones, les populations locales et le public; faire rapport sur toute stratégie nouvelle ou novatrice pour l'intendance; signaler l'important travail des bénévoles et du public pour protéger, restaurer et mettre en valeur l'habitat du poisson.

Le Comité a conclu que « le ministère [des Pêches et des Océans] ne dispose pas de ressources suffisantes pour répondre au défi que pose actuellement l'habitat du poisson et encore moins à ceux qu'il présentera dans l'avenir ».

Activités : De septembre à novembre, le Comité a invité à ses audiences des témoins sélectionnés du Nunavut, du Nunavik (région arctique du Québec délimitée par la baie d'Hudson à l'ouest, le détroit d'Hudson au nord et la baie d'Ungava et le Labrador à l'est) et d'Ottawa dans le cadre d'une étude spéciale sur les quotas et les avantages consentis aux pêcheurs du Nord. Le Comité a aussi sollicité à cette fin les observations écrites de pêcheurs et d'organisations de pêches du Nord.

Sécurité nationale et défense

Le Comité examine les questions concernant la défense et la sécurité en général, y compris les affaires des anciens combattants. Le Sous-comité des anciens combattants est chargé d'étudier diverses questions touchant les anciens combattants canadiens.

Rapports publiés : Dans le rapport *Les côtes du Canada : les plus longues frontières mal défendues au monde* qu'il a publié le 29 octobre, le Comité conclut que les lacunes observées sur le plan de la surveillance, du renseignement et de la capacité d'interdiction sur nos côtes sont, dans une certaine mesure, la manifestation de l'incohérence fédérale lorsqu'il s'agit de se préparer et de réagir à des catastrophes naturelles ou causées par l'homme.

Une des grandes recommandations du Comité consiste à revitaliser la Garde côtière et à lui donner le mandat et la capacité de faire de la patrouille, de la recherche et de la saisie, et de donner à tous les autres mandats un rôle secondaire lorsque la marine canadienne lui ordonne de prendre part à des activités constabulaires.

Peuples autochtones

Le Comité a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que toute autre affaire au sujet des peuples autochtones du Canada.

Rapports publiés : Le rapport *Les jeunes Autochtones vivant en milieu urbain - Plan d'action pour le changement* publié le 20 octobre traite de questions qui touchent les jeunes Autochtones canadiens vivant en milieu urbain. Le Comité y examine notamment la nécessité d'offrir des programmes de transition culturellement adaptés à l'intention des jeunes Autochtones qui déménagent en milieu urbain, des mesures pour remédier au taux élevé de décrochage scolaire, des programmes communautaires visant l'acquisition par les jeunes de solides compétences parentales, et la mise en place de programmes offrant une formation stratégique à long terme aux jeunes Autochtones.

Projets de loi étudiés : C-6 (*Loi sur le règlement des revendications particulières*)

Régie interne, administration et budgets

Le Comité examine toutes les questions d'ordre financier ou administratif ayant trait à la gestion interne du Sénat.

Activités : Le Comité a tenu six réunions entre le 19 juin et le 12 novembre. Le 6 novembre, il a rencontré les membres du conseil d'administration de CPAC pour discuter des bases d'une nouvelle entente de télédiffusion des travaux du Sénat.

Règlement, procédure et droits du Parlement

Le Comité a pour mandat de proposer des modifications au Règlement du Sénat, d'examiner toute question de privilège et d'en faire rapport au besoin, et d'étudier les ordres et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement.

Projets de loi étudiés : C-34 (*Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (conseiller sénatorial en éthique et commissaire à l'éthique) et certaines lois en conséquence*)

Activités : Le 4 novembre, le Sous-comité des anciens combattants a publié une étude sur : (1) les prestations et services offerts aux anciens combattants ayant servi au cours de guerres ou d'opérations de maintien de la paix en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada; (2) les activités mémoratives organisées par le ministère des Anciens combattants; (3) la nécessité de réviser la Charte des anciens combattants pour souligner le droit à des soins préventifs, au soutien de la famille, à des traitements et à des prestations de réinstallation.

Le Sous-comité a notamment recommandé qu'Anciens Combattants Canada et ses partenaires redoublent leurs efforts en vue de trouver des fonds et d'élaborer des programmes qui permettront à autant de jeunes Canadiens que possible de visiter les champs de bataille outre-mer et qu'Anciens Combattants Canada continue d'accorder une haute priorité à la restauration du Monument commémoratif du Canada à Vimy et d'autres monuments de la Première guerre mondiale en Europe.

ACTIVITÉS INTERPARLEMENTAIRES

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

La 29^e session annuelle de l'APF et le 2^e Parlement francophone des jeunes (PFJ) se sont tenus à Niamey, au Niger, du 5 au 9 juillet. La délégation, dirigée par le premier vice-président et président de la section canadienne de l'APF, le député Bernard Patry (Lib. – Pierrefonds-Dollard, Québec), comprenait la sénatrice Rose-Marie Losier-Cool (Lib. – Tracadie, Nouveau-Brunswick). En plus d'être rapporteur au sein de la Commission de coopération et du développement, la sénatrice œuvre au sein du Réseau des femmes parlementaires de l'APF et a été élue vice-présidente du comité directeur pour un mandat de deux ans.

Sous le thème général « Violences, État de droit et développement », les débats ont permis de faire un tour d'horizon de la situation politique en cours tant dans l'espace francophone qu'au Proche-Orient et en Irak, permettant ainsi à l'APF d'affirmer sa position à travers plusieurs résolutions.

La 20^e session de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF s'est réunie à Lafayette (Louisiane) du 17 au 21 septembre. Le sénateur Gerald Comeau (PC – Nouvelle-Écosse) a dirigé la délégation canadienne qui comprenait également la sénatrice Maria Chaput (Lib. – Manitoba). Le sénateur Comeau était rapporteur du thème : « Les missions d'observation d'élection ».

Créée en 1967, l'Assemblée compte plusieurs objectifs parmi lesquels se trouvent : représenter auprès des instances exécutives francophones les intérêts et les aspirations des peuples de la Francophonie; favoriser la coopération et renforcer la solidarité au sein de la communauté francophone, dans le respect du droit au développement; et contribuer au rayonnement de la langue française.

Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE)

Les sénateurs Jerry Grafstein (Lib. – Grand Toronto), Len Gustafson (PC – Saskatchewan) et Colin Kenny (Lib. – Rideau, Ontario) ont pris part à la 12^e session annuelle de l'AP de l'OSCE à Rotterdam aux Pays-Bas, du 5 au 9 juillet. Le sujet principal a été la sécurité et la coopération en Europe dans le contexte de l'élargissement de l'Union européenne et de l'expansion de l'OTAN.

Le sénateur Kenny a continué de siéger au Comité des affaires politiques et de la sécurité, tandis que le sénateur Gustafson a siégé aux Affaires économiques et à l'Environnement. En tant que trésorier de l'AP, le sénateur Grafstein a présenté son rapport budgétaire pour les neuf premiers mois de 2002-2003, ainsi que le budget de 2003-2004. Il a également été réélu pour un deuxième mandat de deux ans.

Établie en 1975, l'AP de l'OSCE est le principal instrument de détection précoce, de prévention des conflits, de gestion des crises et de réhabilitation après un conflit en Europe. Elle joue aussi un rôle important de surveillance des élections.

Association interparlementaire Canada-France

C'est en France, du 7 au 15 juillet, que s'est déroulée la 32^e Réunion annuelle de l'Association interparlementaire Canada-France. La délégation canadienne était dirigée par le sénateur Lise Bacon (Lib. – De la Durantaye, Québec), présidente du Groupe canadien, et les sénateurs Gérald Beaudoin (PC – Rigaud, Québec) et Shirley Maheu (Lib. – Rougemont, Québec) y représentaient le Sénat. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour : entre autres la justice et la sécurité publique, la bioéthique, l'élargissement de l'Europe, et la coopération spatiale entre le Canada et la France.

Fondée en 1965, l'Association a pour but de promouvoir le dialogue entre les parlementaires canadiens et français sur des questions d'intérêt commun.

Association interparlementaire Canada-Royaume-Uni

L'Association interparlementaire Canada-Royaume-Uni a tenu son assemblée générale annuelle le 29 octobre. Le conférencier invité était le Haut-commissaire du Royaume-Uni, David Reddaway.

Le sénateur Donald Oliver (PC – Nouvelle-Écosse) a été réélu vice-président de l'Association tandis que les sénateurs Gérald A. Beaudoin (PC – Rigaud, Québec) et David Smith (Lib. – Cobourg, Ontario) ont été élus membres à titre personnel du comité exécutif.

Établie en 1998, l'Association encourage les échanges entre les parlementaires britanniques et canadiens et la collaboration entre eux sur des sujets d'intérêt commun dans les organismes internationaux et dans des dossiers nationaux.

Association législative Canada-Chine

La 6^e rencontre bilatérale de l'Association législative Canada-Chine, coprésidée par le sénateur Jack Austin (Lib. – Vancouver South), s'est tenue au Canada du 19 au 29 septembre. La délégation chinoise composée de quatre membres du Congrès national du Peuple, et de son chef M. Liu Zhen, vice-secrétaire général du Comité permanent du Congrès national du Peuple, a fait la tournée des villes de Victoria, Vancouver, Ottawa, Montréal, Québec, Niagara-on-the-Lake (Ontario) et Toronto. Le programme comprenait aussi la visite de diverses entreprises industrielles et agricoles. L'honorable Daniel Hays, président du Sénat, a accueilli la délégation dans ses bureaux lors de son passage à Ottawa.

L'ordre du jour de la session de travail à laquelle a participé le sénateur Joseph A. Day (Lib. – Saint John-Kennebecasis, Nouveau-Brunswick), comprenait notamment des thèmes comme l'Accord de Kyoto et les questions de conformité et la réforme démocratique du Parlement canadien.

Association parlementaire Canada-Afrique

Le Conseil interparlementaire mixte, suivi par le Comité de régie interne de la Chambre des communes et le Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, a approuvé récemment la création de l'Association parlementaire Canada-Afrique. L'initiative a été mise de l'avant par les coprésidents de la nouvelle association, la sénatrice Raynell Andreychuk (PC – Saskatchewan) et le député Mauril Bélanger (Lib. – Ottawa-Vanier).

Un des grands objectifs de l'Association sera de soutenir le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA). Les autres objectifs consistent à appuyer la démocratie et le bon gouvernement en Afrique, à resserrer les liens entre les parlementaires canadiens et africains, à favoriser le dialogue avec les législateurs africains sur les grandes questions de politique et, par conséquent, à contribuer aux efforts du Canada en Afrique en introduisant une dimension parlementaire.

Association parlementaire Canada-Europe (APCE)

Les sénateurs Consiglio Di Nino (PC – Ontario) et Lucie Pépin (Lib. – Chaouinigan, Québec) ont fait partie de la délégation canadienne lors d'une mission en Italie et à l'occasion de la 4^e partie de la Session ordinaire de l'APCE, à Strasbourg, du 22 septembre au 2 octobre. La mission en Italie s'est faite dans le cadre de la présidence italienne de l'Union européenne et avait pour but de sensibiliser les parlementaires et hauts fonctionnaires italiens aux attentes canadiennes vis-à-vis du Sommet Canada-Union européenne prévu pour décembre 2003.

À Strasbourg, les sénateurs Di Nino et Pépin se sont illustrés par des interventions respectivement sur les thèmes du discours raciste, xénophobe et intolérant en politique (Di Nino); de la politique de Mexico sur le libre choix de la contraception en Europe et la réforme des systèmes de santé en Europe: concilier équité, qualité et efficacité (Pépin).

Fondée en 1980, l'Association a pour but de constituer une tribune pour les échanges d'informations et d'idées entre les parlementaires canadiens et les membres des institutions parlementaires européennes et de chaque parlement national.

Association parlementaire canadienne de l'OTAN

Les sénateurs Jane Cordy (Lib. – Nouvelle-Écosse), Raynell Andreychuk (PC – Saskatchewan) et Pierre Claude Nolin (PC – De Salaberry, Québec) ont pris part à la 49^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) à Orlando, en Floride, du 7 au 11 novembre.

La sénatrice Cordy est vice-présidente de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN; le sénateur Nolin préside le Comité des sciences et de la technologie à l'Assemblée; et la sénatrice Andreychuk est vice-présidente du Sous-comité de l'Europe centrale et de l'Est.

Cette année, la session a mis l'accent sur l'état de l'OTAN et la menace persistante du terrorisme dans le monde. Cinq comités se sont penchés sur des sujets variés tels le libre-échange, le trafic des êtres humains, les états délinquants et le trafic de la drogue.

Créée en 1955, l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN sensibilise les parlementaires aux dossiers de l'OTAN et constitue un lien essentiel entre l'OTAN et ses parlements membres.

Association parlementaire du Commonwealth (APC)

Six Canadiens ont assisté à la 49^e conférence de l'APC à Dhaka, au Bangladesh, du 4 au 12 octobre. La sénatrice Raynell Andreychuk (Lib. – Saskatchewan) et le sénateur David Smith (Lib. – Cobourg, Ontario) étaient du nombre. M^{me} Andreychuk a animé un atelier intitulé « Législation antiterrorisme : avons-nous réalisé des progrès tangibles? »

Fondé en 1911, l'APC permet aux membres des parlements du Commonwealth de se consulter régulièrement. L'APC soutient le travail des parlementaires en tentant d'améliorer les façons de procéder et renforce par conséquent les institutions représentatives du Commonwealth.

Forum interparlementaire des Amériques (FIPA)

Le sénateur Céline Hervieux-Payette (Lib. – Bedford, Québec), présidente du FIPA, et le député John Godfrey (Lib. – Don Valley-Ouest, Ontario), président du groupe de travail du FIPA sur l'Accord de libre-échange des Amériques (ALEA), ont rencontré les membres de la Chambre des représentants des États-Unis à Washington, D.C. les 1^{er} et 2 octobre.

Il a alors été question du processus de négociation de l'ALEA, de la mise sur pied du groupe de travail des femmes parlementaires du FIPA et de la participation à la réunion plénière du FIPA de 2004 au Chili.

Mme Hervieux-Payette a profité de son séjour dans la capitale américaine pour rencontrer le secrétaire général de l'Organisation des états américains (OEA), César Gaviria, pour discuter des activités du FIPA.

Groupe interparlementaire Canada-Japon

Le Groupe interparlementaire Canada-Japon, coprésidé par le sénateur Marie-P. Poulin (Lib. – Nord de l'Ontario), a participé aux forums suivants :

- l'International Parliamentarians for Social Service, à Séoul, en Corée, du 28 au 31 août;
- l'Association of Southeast Asian Nations Inter-Parliamentary Organization, à Jakarta, en Indonésie, du 7 au 12 septembre;
- l'Asia-Pacific Parliamentarians' Conference on Environment and Development, à Cozumel, au Mexique, du 13 au 15 novembre.

Union interparlementaire (UIP)

Du 16 au 18 juin, le sénateur Donald. H. Oliver (PC – Nouvelle Écosse) a assisté à la quatrième session du Post-Doha Steering Committee à Genève ainsi qu'au symposium de l'Organisation mondiale du commerce qui s'y tenait au même moment sous le thème Challenges Ahead on the Road to Cancun.

Le 5 septembre, la sénatrice Joan Fraser (Lib. – De Lorimier, Québec) a assisté à la réunion du comité directeur du Groupe des 12+ (un groupe géopolitique à l'intérieur de l'UIP), à Oslo en Norvège.

Du 26 septembre au 3 octobre, la 109^e Assemblée de l'UIP s'est tenue à Genève. La délégation canadienne dirigée par la présidente, M^{me} Paddy Torsney, comprenait le sénateur Donald Oliver, premier vice-président du Groupe canadien de l'UIP, la sénatrice Joan Fraser, le député Sébastien Gagnon (BQ – Lac St-Jean-Saguenay, Québec), et le député Maurice Vellacott (AC – Saskatoon-Wanuskewin, Saskatchewan).

Fondée en 1889, l'UIP est l'organisation internationale des Parlements des États souverains. À ces fins, elle compte parmi ses objectifs de favoriser les contacts, la coordination et l'échange d'expériences entre les parlements et les parlementaires de tous les pays.

Le président mène des délégations en Mongolie, en Malaisie et en Corée

À l'invitation de Son Excellence Sanjbeegz Tumur-Ochir, président du Parlement mongolien (Grand Koural), le président du Sénat, Daniel Hays, a fait un séjour en Mongolie du 8 au 12 septembre à la tête d'une délégation parlementaire.

La délégation officielle dirigée par le président Hays comprenait les sénatrices Jane Cordy (Lib. – Nouvelle-Écosse) et Pierrette Ringuette (Lib. – Nouveau-Brunswick).

La délégation a rencontré le président Natsagiin Bagabandi, le premier ministre Nambariin Enkhbayar, le président Sanjbeegz Tumur-Ochir, le sous-ministre du Commerce et de l'Industrie O. Erdenee, des membres du Groupe parlementaire Mongolie-Canada et des membres de la Société Mongolie-Canada.

Après la visite en Mongolie, le président Hays et la délégation se sont rendus en Malaisie à l'invitation de Son Excellence Tan Sri Dr. Abdul Hamid Pawanteh, président du Sénat malaisien (Dewan Negara).

Du 12 au 16 septembre, la délégation a rencontré le président du Sénat Tan Sri Dr. Abdul Hamid Pawanteh et le ministre des Affaires étrangères Dato' Seri Panglima Syed Hamid Bin Syed Jaafar Albar. La délégation a également rencontré des sénateurs malaisiens à un dîner officiel offert par le président Hamid et des représentants du milieu canadien des affaires à un dîner officiel offert par le haut-commissariat du Canada.

Du 11 au 17 octobre, le président Hays a pris la tête d'une autre délégation qui s'est rendue en République de Corée à l'invitation du président de l'Assemblée nationale, Kwan Yong Park.

La délégation dirigée par le président Hays comprenait les sénateurs Terry Stratton (PC – Red River, Manitoba), Vivienne Poy (Lib. – Toronto, Ontario) et George Furey (Lib. – Terre-Neuve et Labrador).

La délégation a rencontré le président Roh Moo-Hyun; le conseiller à la sécurité nationale Jong Il Ra; le ministre des Affaires étrangères et du commerce Yoon Young Kwan; le président de l'Assemblée nationale Kwan Yong Park; les représentants Lah Oh Yeon, président du comité des finances et de l'économie, et Lee Yang Hee, président du comité de l'agriculture et des forêts; et des membres de la Chambre de commerce du Canada en Corée.

Les délégués ont également fait une visite de la compagnie Hyundai, de la centrale nucléaire Wolsong, de l'exposition culturelle mondiale Kyongju, de la sidérurgie Pohang et de la zone démilitarisée entre la Corée du Nord et du Sud.

Cette année marque le 40^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Canada et la Corée; le 50^e anniversaire de la fin de la guerre en Corée et le 30^e anniversaire de l'ouverture de l'ambassade du Canada à Séoul.

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Journée nationale de l'enfant

Le 20 novembre, la sénatrice Landon Pearson (Lib. – Ontario), conseillère auprès du Ministre des affaires étrangères pour les droits des enfants, a organisé les célébrations de la Journée nationale de l'enfant au Sénat. Plus de 200 enfants et adolescents ont rempli la chambre haute pour entendre le lieutenant général (ret.) Roméo Dallaire, conseiller auprès de la ministre de la Coopération internationale sur les enfants affectés par la guerre, et la gagnante de la médaille d'argent olympique en aviron Silken Laumann.

Laumann a littéralement soulevé les gens en les faisant bouger et pousser des acclamations pour souligner l'importance de l'activité physique dans la vie des enfants et des adolescents. Elle a aussi annoncé l'établissement d'une fondation pour lutter contre l'inactivité physique chez les enfants.

Dallaire a souligné combien il importait que les adultes écoutent les enfants. Lorsqu'il commandait les forces de maintien de la paix de l'ONU au Rwanda en 1993, a-t-il expliqué, il a observé les enfants rwandais jouer au soccer dans leurs villages au sommet des collines avec des ballons faits de feuilles de bananier. Lors d'un voyage au Canada, il s'est procuré de vrais ballons de soccer à l'intention des enfants du Rwanda. Surpris par leur indifférence, Dallaire s'est aperçu que ce qui exaspérait les enfants, ce n'était pas le manque de vrais ballons de soccer, mais l'obligation d'aller chercher les vrais ballons lorsqu'ils dévalaient les collines entourant leurs terrains de jeu. Dallaire en a conclu que les hypothèses des adultes au sujet des besoins des enfants n'étaient pas toujours justes.

La Journée nationale de l'enfant commémore l'adoption unanime de la Convention relative aux droits de l'enfant par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989. Le Canada a ratifié la Convention en décembre 1991.



Sénateurs, dignitaires et invités se sont rassemblés dans la chambre du Sénat pour la cérémonie du Souvenir.

Cérémonie du Souvenir

Le 4 novembre, une cérémonie annuelle du Souvenir a eu lieu dans la chambre du Sénat pour marquer le lancement de la Semaine des anciens combattants au Canada.

Comme on commémorait cette année le 50^e anniversaire de la guerre de Corée, le thème de la Semaine des anciens combattants 2003 était « Le Canada se souvient de la guerre de Corée ».

« La contribution des soldats canadiens dans le cadre des forces des Nations Unies en Corée est incommensurable », a déclaré l'ambassadeur de Corée Ki-ho Chang. « Leur service et leur sacrifice sont à la base de l'amitié spéciale qui unit aujourd'hui le Canada et la Corée. »

La représentante de la jeunesse Agnès Kim a souligné, en anglais, en français et en coréen, l'importance du rôle du Canada dans la guerre de Corée. Kim, qui est née en Corée et est venue au Canada lorsqu'elle était enfant, compte parmi les 15 étudiants d'université qui participent au Programme des pages du Sénat.

Les proches de cinq soldats canadiens du 2^e Régiment, Royal Canadian Horse Artillery, qui sont morts dans un accident ferroviaire à Canoe River, en Colombie-Britannique, le 21 novembre 1950, en route pour leur entraînement et leur embarquement pour la Corée, étaient là pour recevoir des Croix du souvenir.

Troisième Soirée annuelle des mille banquets des sénateurs contre les mines terrestres

Le 27 octobre, 166 personnes se sont réunies dans l'Édifice de l'Est sur la Colline du Parlement pour la troisième Soirée annuelle des mille banquets. Les sénatrices Elizabeth Hubley (Lib. – Île-du-Prince-Édouard) et Ione Christensen (Lib. – Territoire du Yukon) ont coprésidé le dîner des sénateurs contre les mines terrestres, qui a permis de recueillir 17 350 \$ en vue de l'enlèvement des mines terrestres partout dans le monde.

Le sénateur Laurier LaPierre (Lib. – Ontario) était maître de cérémonie. Comme divertissements, il y avait les Sénateurs chantants ainsi que des pièces de piano jouées par le sénateur Tommy Banks (Lib. – Edmonton, Alberta) et des airs chantés par la sénatrice Pierrette Ringuette (Lib. – Nouveau-Brunswick).

Initiative de la Fondation des mines terrestres du Canada, la Soirée des mille banquets donne l'occasion à des gens du monde entier d'organiser des rencontres pour partager un repas et prendre des mesures pour éradiquer les mines terrestres.

PRIX ET HONNEURS

Chancellerie de l'Université de Toronto

Sénatrice Vivienne Poy (Lib. – Toronto, Ontario) a été intronisée comme 31^e chancelière de l'Université de Toronto aux cérémonies de remise des diplômes le 17 novembre. Éluë par le collège électoral des anciens pour un mandat de trois ans, la chancelière est le chef protocolaire de l'université et, à ce titre, préside les cérémonies de remise des diplômes, confère tous les grades universitaires et sert d'ambassadrice.

*La sénatrice Vivienne Poy reçoit son épitoge de docteur du professeur Michael Marrus avant de prendre les fonctions de chancelière de l'Université de Toronto.
(Photo : Steve Frost)*



Prix Champion national pour la maladie mentale

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a reçu un prix Champion national pour la maladie mentale 2003 de l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale.

Le Comité a remporté le prix «à cause de son engagement à mener une enquête publique sur la maladie mentale et la santé mentale au Canada». Le sénateur Michael Kirby, président du Comité, a accepté le prix au nom du Comité à un déjeuner qui a eu lieu à Ottawa le 7 octobre.

*Le sénateur Michael Kirby (au centre) accepte le prix du Champion national de la santé mentale au nom du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Il est accompagné de Phil Upshall (à gauche), président de la Canadian Alliance on Mental Illness and Mental Health, et du Dr Pierre Beauséjour (à droite), président de l'Association des psychiatres du Canada.
(Photo : Ron deVires)*



Ordre national du Québec

La nouvelle sénatrice Madeleine Plamondon (Ind. – Les Laurentides, Québec) (voir Nominations, p. 20) a été promue chevalière de l'Ordre national du Québec le 28 octobre lors d'une cérémonie à l'Hôtel du Parlement à Québec. L'Ordre national du Québec est la plus haute distinction que décerne la province pour service exceptionnel rendu au Québec.

La sénatrice Plamondon a été distinguée pour son travail de défense des droits et des intérêts des consommateurs.

Prix Who's Who in Healthcare

Le sénateur Michael Kirby (Lib. – South Shore, Nouvelle-Écosse) a reçu un prix Who's Who in Healthcare de la revue *Canadian Healthcare Manager* lors d'une cérémonie à Toronto le 17 octobre. Ces prix sont décernés aux gens de divers domaines dont l'activité contribue à l'amélioration du système de santé au Canada.

La revue félicite le sénateur Kirby d'« avoir revitalisé le débat sur l'avenir des soins de santé au Canada » et d'« avoir redéfini le rôle du gouvernement fédéral en matière de santé nationale » dans le grand rapport que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a publié en 2002 sous sa présidence : *La santé des Canadiens : Le rôle du gouvernement fédéral*.

Plus récemment, le Comité a publié le rapport *Le temps d'agir*, où il expose le rôle du gouvernement fédéral dans les interventions en cas d'urgence sanitaire. (voir Activités des comités, p. 11)

Prix d'excellence pour l'ensemble des réalisations décernée par la Lebanese Syrian Canadian Association

Le sénateur Marcel Prud'homme (Ind. – La Salle, Québec) a reçu un prix d'excellence pour l'ensemble de ses réalisations de la Lebanese Syrian Canadian Association (LSCA) de Montréal le 5 octobre lors d'une cérémonie à Vaudreuil, au Québec.

Légion d'honneur

Les sénateurs Lise Bacon (Lib. – De la Durantaye, Québec) et Marie-P. Poulin (Lib. – Nord de l'Ontario) ont été promues officiers de la Légion d'honneur le 18 septembre lors d'une cérémonie à l'ambassade de France à Ottawa. La Légion d'honneur est la plus haute distinction que décerne la République française.

L'ambassadeur de France au Canada Philippe Guelluy a mis en relief l'engagement des deux sénatrices en faveur des droits de la minorité francophone au Canada et du renforcement des liens politiques et culturels entre le Canada et la France. Il a cité le travail du sénateur Bacon comme ministre au Québec entre 1973 et 1994 à titre de contribution importante aux relations Canada-France et l'œuvre du sénateur Poulin comme directrice-fondatrice des services français de Radio-Canada pour le Nord de l'Ontario (et fondatrice de la station de radio de langue française de Sudbury CBON) à titre de contribution à la préservation et à la promotion de la langue et de la culture franco-ontariennes.

Mme Poulin est présidente de la Fédération Canada-France, organisme à but non lucratif voué à la promotion d'activités culturelles, sociales et économiques et d'échanges entre le Canada et la France. Le sénateur Bacon préside l'Association interparlementaire Canada-France, un forum d'échange de renseignements et d'idées entre les parlementaires canadiens et français.

Les sénateurs Marie-P. Poulin (à gauche) et Lise Bacon (à droite) avec l'ambassadeur de la France au Canada, Philippe Guelluy (au centre), après avoir été nommées Officiers de la Légion d'honneur.



Photo : Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

L'Institut de cardiologie nomme son siège en l'honneur du sénateur Wilbert Keon

Le 15 septembre, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa a rendu hommage à son fondateur le sénateur Wilbert Keon (PC – Ottawa, Ontario) en nommant en son honneur l'immeuble de son siège.

Leader mondial dans la lutte contre les maladies du cœur, l'Institut de cardiologie est le seul au Canada à s'occuper à la fois de prévention, de diagnostic, de traitement, de rééducation, de recherche et d'éducation. Le sénateur Keon, chirurgien cardiologue, continue de jouer un rôle actif à l'Institut comme président et directeur général ainsi que professeur et président de chirurgie cardiaque. Pendant la dernière session parlementaire, ses fonctions sénatoriales l'ont amené, entre autres, à siéger au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, dont le mandat englobe les questions de santé.

NOMINATIONS

Entre le 26 juin et le 7 novembre, la Gouverneure générale Adrienne Clarkson, sur les conseils du Premier ministre alors en poste, Jean Chrétien, a fait les nominations suivantes au Sénat :

- **Terry M. Mercer** (Lib. – Nouvelle-Écosse) a été nommé au Sénat le 7 novembre. M. Mercer est directeur national du Parti libéral du Canada depuis 1995. Auparavant, il a occupé divers postes dans différents organismes de bienfaisance. Il demeure très actif au sein de l'Association of Fundraising Professionals (AFP) et a récemment été nommé président-élu de l'AFP Foundation for Philanthropy au Canada.
- **Mac Harb** (Lib. – Ontario) a été nommé au Sénat le 9 septembre. Élu député d'Ottawa-Centre à la Chambre des communes en 1988, M. Harb a fait partie de plusieurs comités notamment le Comité du multiculturalisme et de la citoyenneté, le Comité des affaires de la Chambre, le Comité des comptes publics et la Commission des services aux députés. Il a exercé les fonctions de secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international de décembre 1993 à 1995.
- **Madeleine Plamondon** (Ind. – Les Laurentides, Québec) a été nommée au Sénat le 9 septembre. M^{me} Plamondon a fondé le Service d'aide au consommateur de Shawinigan, organisme qu'elle a également dirigé depuis sa fondation en 1974. Elle a travaillé pendant de nombreuses années dans le domaine de la consommation, dont les services financiers, l'énergie, la protection de la vie privée et les droits des consommateurs, particulièrement les plus démunis, les femmes, et les personnes âgées. M^{me} Plamondon a reçu le Prix de la justice du Québec et l'Ordre national du Québec (voir Prix et honneurs, p. 18) pour sa contribution à la protection des droits des consommateurs.
- **Marilyn Trenholme Counsell** (Lib. – Nouveau-Brunswick) a été nommée au Sénat le 9 septembre. Éluée à l'assemblée législative du Nouveau-Brunswick pour la première fois en 1987, Marilyn Trenholme Counsell a été ministre d'État à la Famille en 1994-1995, après quoi le portefeuille a été étendu aux services communautaires en 1995. En 1997, elle a été nommée lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick. Médecin, elle a pratiqué la médecine familiale et la médecine générale et a fait de la recherche.
- **Percy Downe** (Lib. – Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard) a été nommé au Sénat le 26 juin. M. Downe a été conseiller supérieur auprès de plusieurs ministres provinciaux et fédéraux. De 1986 à 1993, il a été adjoint exécutif du premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard. En 1993, il a fait son entrée sur la scène fédérale où il a successivement occupé les postes d'adjoint exécutif auprès du Secrétaire d'État aux Anciens combattants, du ministre des Pêches et des Océans et du ministre du Travail. En 1998, il a occupé les fonctions de directeur des nominations au Cabinet du Premier ministre, et en 2001, les fonctions de directeur de cabinet.
- **Paul J. Massicotte** (Lib. – De Lanaudière, Québec) a été nommé au Sénat le 26 juin. M. Massicotte a été administrateur principal de plusieurs grandes compagnies immobilières avant de devenir président et chef de la direction du Fonds de placement immobilier Alexis-Nihon. M. Massicotte, qui est l'un des directeurs-fondateurs de l'Institut de développement urbain du Québec, a siégé à plusieurs conseils d'administration dont ceux de la Banque du Canada, de l'Institut canadien des compagnies immobilières publiques et de la Chambre de commerce du Canada, et demeure actif auprès de divers organismes de charité.

Composition du Sénat (le 12 novembre 2003)

Parti libéral	67
Parti progressiste-conservateur	29
Indépendant	5
Alliance Canadienne	1
Sièges vacants	3

Ontario (1); Québec (1); Alberta (1)

Total :	105
----------------	------------